

Articles pour *Géo-Regards* : *Revue neuchâteloise de géographie*

1. Généralités

La revue diffuse des appels à communication pour des dossiers thématiques par le biais du site internet de la Société neuchâteloise de géographie. Les numéros peuvent être complétés par des articles hors thème. Il est conseillé aux auteurs désirant soumettre un article de prendre au préalable contact avec le rédacteur.

2. Article

Une contribution ordinaire contient :

- 35 000 signes (espaces compris), résumés et bibliographie inclus ;
- 4 illustrations (photos, graphiques, schémas, etc.) en niveau de gris. Si une exception concernant le nombre d'illustrations se justifie en fonction du sujet, il est nécessaire de demander l'accord du rédacteur ;
- un titre en français, allemand et anglais, 100 signes maximum (espaces compris) ; un résumé en français, allemand et anglais, 500 signes maximum (espaces compris) ; 5 mots-clés en français, allemand et anglais ;
- une bibliographie en fin d'article ;
- une présentation de l'auteur : prénom, nom, institut auquel il est rattaché (ne pas indiquer la fonction) et adresse électronique.

3. Délais rédactionnels, corrections et copyright

- Le délai rédactionnel mentionné par le rédacteur est à respecter ;
- La rédaction se réserve le droit de procéder à certaines modifications de formes des textes, les auteurs en seront informés ;
- Un bon à tirer sous forme de fichier PDF sera envoyé aux auteurs pour approbation définitive. Dès la sortie de presse, un exemplaire à titre de justificatif leur sera acheminé.
- Les articles demeurent propriété de *Géo-Regards* : *Revue neuchâteloise de géographie*. Les auteurs renoncent à percevoir des droits sur la publication papier et électronique et cèdent les droits à la revue. Pour le reste, le droit suisse en matière de droit d'auteur s'applique.

Consignes de rédaction

- Police : Times New Roman ; corps 12 ; interligne : exactement 15 pt ;
espacement : avant : 6, après : 0 ;
- Citations : entre « *guillemets français* » et en italique ; pour les textes en allemand et en anglais, utilisez les guillemets standard de ces langues ;
- Titres : utiliser au maximum 3 niveaux (sans numérotation) :
 - Times New Roman 14, petites majuscules, gras : **ALPHIL – TITRE 1**
 - Times New Roman 12, petites majuscules, gras : **ALPHIL – TITRE 2**
 - Times New Roman 12, minuscules, gras : **Alphil – titre 3**

Les styles pour les titres sont à disposition dans ce fichier. En cliquant sur les titres ci-dessus, les styles apparaissent dans la fenêtre des styles ;

- Ne pas utiliser de gras dans le texte, de liens hypertexte et de soulignés ;
- Abréviations : en toutes lettres à la première occurrence avec l'abréviation entre parenthèses ;
- Notes : utiliser des notes de bas de page, numérotées 1, 2, 3, etc. ;
- Références bibliographiques : à insérer dans le texte avec le format suivant : (BASSAND, 1997, p. 11), soit entre parenthèses, nom de l'auteur en petite majuscule, date de publication et éventuellement page ;
- Tableaux : mettre un titre, les sources et d'éventuelles remarques. Ne pas utiliser de notes dans les tableaux, mais * et mettre la référence sous le tableau ; les tableaux sont fournis en format Word, insérés dans le texte, et non en Excel ;
- Graphiques : ils sont livrés dans un document Excel à part. Dans le texte Word ne faites figurer que l'indication : « Insérer ici le graphique no 1 ». Mettez le titre du graphique, les sources et les remarques éventuelles dans le document Word. Ne mettez pas le titre dans le graphique, car lorsqu'on le réduit, certains titres peuvent devenir illisibles. De même, si vous indiquez des sources ou des remarques, veuillez les mettre dans le document Word (sous le graphique) et non dans le graphique ;
- Photos : 300 dpi, livrées en format tif ou jpg. Veuillez livrer les photos à part et numérotées. Dans le texte Word ne faites figurer que l'indication : « Intégrer ici la photo no 4 ». Pour chaque photo, veuillez noter le titre et

le crédit photographique : *Photo 1, Place de la gare à Neuchâtel (Auteur, décembre 2003).*

Références bibliographiques

Les éléments obligatoires sont l'auteur, le titre et la date de publication. Le nom de l'auteur est toujours en petite majuscule, le titre de l'ouvrage (livre, revue, etc.) est en italique, celui d'une partie d'ouvrage ou d'un article est normal.

- Pour les ouvrages: le nom de l'auteur est en petite majuscule, suivi du prénom (sous la direction doit être indiqué de cette façon (dir.)), l'année, le titre de l'ouvrage en italique, la ville d'édition, la maison d'édition.

Exemple : BASSAND MICHEL, 1997: *Métropolisation et inégalités sociales*, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.

- Pour une partie d'ouvrages: le nom de l'auteur est en petite majuscule, suivi du prénom, l'année, le titre de la partie entre guillemets français, in, le nom de l'auteur de l'ouvrage en petite majuscule, suivi du prénom, le nom de l'ouvrage en italique, la ville d'édition, la maison d'édition, suivi des pages.

Exemple : BOCHET BÉATRICE et DA CUNHA ANTONIO, 2003: « Métropolisation, forme urbaine et développement durable », in DA CUNHA ANTONIO et RUEGG JEAN (éds), *Développement durable et aménagement du territoire*, Lausanne: Presses polytechniques romandes, 83-100.

- Pour les articles : le nom de l'auteur est en petite majuscule, suivi du prénom, l'année, le titre de l'article entre guillemets français, le nom de la revue en italique, le volume et le numéro, et les pages.

Exemple : DESSEMONTET PIERRE, 1999: « Des Edges-Cities en Suisse ? L'émergence de nouveaux pôles d'activités métropolitaines sur le territoire helvétique », *Geographica Helvetica* 54 (1), 29-36.